



36e

Congrès National de Médecine & Santé au Travail

Du 2 au 5 juin 2020
Palais de la Musique et des
Congrès de **Strasbourg**

www.medecine-sante-travail.com

Sous le haut patronage



Co-organisé par



Avec le soutien



2^{ème} ANNONCE



COMITÉS

Président du Congrès

Dr Vincent GASSMANN - Médecin du Travail, Médecin Référent du Service Technique de Prévention, AST67, Strasbourg

Présidente du Comité Scientifique

Pr Maria GONZALEZ - Service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail, CHU/Université de Strasbourg

Comité d'Organisation

Dr Carine BONTEMPS - Médecin du Travail, Hager Group, Obernai

Dr André BURGMEIER - Médecin du Travail, Kronenbourg SAS, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Dr Christophe COLLOMB - Médecin du travail, AST Lor'N, Metz

Mme Brigitte DENU - Infirmière en santé au travail, Service de Pathologie Professionnelle et de Médecine du Travail, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Dr Katiane FONMARTIN - Médecin du travail, LOHR Industrie

Mme Sandrine FOUREL - Psychologue du travail, Service de Médecine du Travail des Personnels Hospitaliers, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Mme Christine KUCHARSKI - Infirmière en santé au travail, Strasbourg

M. Laurent MERCATORIS - Ingénieur prévention, ACST, Strasbourg

M. Jérémy OUGIER-WALLIANG - Infirmier en santé au travail, ACST, Strasbourg

Dr Stéphanie SCARFONE - Médecin de prévention, responsable du service de santé au travail de l'Université de Strasbourg

Comité Scientifique

Dr Dominique ABITEBOUL - Conseiller Médical en Santé au travail, INRS, Paris

Dr Agnès AUBLET-CUVELIER - Département Homme au Travail, INRS, Nancy

Dr Brigitte BANNEROT - Médecin de prévention, Rectorat de Strasbourg

Dr Lynda BENSEFA-COLAS - Chef d'unité, Pathologies Professionnelles et Environnementales, Hôpitaux Universitaires Paris Centre

Pr Vincent BONNETERRE - Service de santé au travail, CHU Grenoble-Alpes

Mme Magalie CAYON - Responsable Prévention, MSA, Paris

Pr Barbara CHARBOTEL - Service de Médecine et Santé au Travail, CHU de Lyon

Dr Anne DELEPINE - Conseiller Médical en Santé au travail, INRS, Paris

Pr Alexis DESCATHA - IRSET Equipe Ester/ Centre Anti-Poison, Inserm, Univ/ CHU Angers

Pr Jean-Dominique DEWITTE - Président de la SFMT et Responsable médical pôle « Institut Qualité- Risque-Sécurité », CHRU Morvan, Brest

M. Bernard DUGUÉ - Enseignant-chercheur, Ergonome Européen, INP Bordeaux

Dr Quentin DURAND-MOREAU - Division de médecine préventive, Université de l'Alberta, Edmonton, Canada

Pr Sophie FANTONI - Pathologie Professionnelle et Environnement, CHU/Université Lille

Dr Jean-Baptiste FASSIER - Chef de service Médecine et santé au travail, Centre Hospitalier Lyon Sud

Pr Jean-François GEHANN - Santé au Travail et Pathologie Professionnelle, CHU / Université Rouen

Mme Virginie GOVAERE - Département « Homme et Travail », INRS, Nancy

Dr Stéphanie KLEINLOGEL - Service de Pathologie Professionnelle, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Pr Gérard LASFARGUES - Université Paris-Est Créteil, Directeur général délégué, ANSES

Dr Anne-Laurence LE FAOU - Présidente de la Société Francophone de Tabacologie, Paris

Pr Marie-Pascale LEHUCHER-MICHEL - Médecine et santé au travail, Aix-Marseille Université - UFR Médecine

Dr Martine LEONARD - Médecin inspecteur du travail - DIRECCTE- Grand Est

Dr François-Xavier LESAGE - MCU-PH, Université de Montpellier

Dr Catherine NISSE - MCU-PH, Pathologie Professionnelle et Environnement, CHU/Université Lille

Dr Nathalie NOURRY - MCU-PH, Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail CHU/Université Strasbourg

Pr Jean-Claude PAIRON - Service de Pathologies Professionnelles et de l'Environnement, CHI Créteil, Institut Santé-Travail Paris-Est

Pr Christophe PARIS - Santé au Travail & Pathologie Professionnelle, CHU Rennes, IRSET - INSERM U1085 - Rennes

Dr Emmanuelle PENVEN - Centre de Pathologies Professionnelles, CHU Nancy

Pr Audrey PETIT - Centre de consultations de Pathologie Professionnelle, CHU Angers

Mme Nadine RAUCH - Infirmière de santé au travail, Présidente du GiT, Paris

Pr Yves ROQUELAURE - Centre de consultations de Pathologie Professionnelle, CHU Angers - IRSET-Equipe ESTER - Faculté de Santé Angers

Pr Arnaud SAUER - PU- PH, Ophtalmologie - CHU de Strasbourg

Dr Françoise SIEGEL - Médecin coordonnateur, AST67, Strasbourg

Pr Annie SOBASZEK - Service de Médecine du Travail, Pathologies Professionnelles, CHU- Université Lille

Pr Jean-Marc SOULAT - Médecine et Santé au Travail, Université Toulouse 3

Dr Isabelle THAON - MCU-PH, Centre de Pathologies Professionnelles, CHU Nancy, Université de Lorraine

Mme Laurence WEIBEL - Service prévention, Carsat Alsace Moselle

ÉDITORIAL

Ville de culture et d'histoire, au cœur de la révolution numérique et de l'innovation technologique, ville universitaire et scientifique, **Strasbourg** accueillera le **36^{ème} Congrès National de Médecine et Santé au Travail du 2 au 5 juin 2020**. Autour des thématiques du congrès, vous pourrez découvrir ou redécouvrir ses quartiers inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, parcourir quelques-uns de ses 560 km d'aménagements cyclables, visiter des entreprises à la pointe de la technologie, comprendre l'Europe.

Co-organisée par la Société Française de Médecine du Travail, la Société de Médecine et de Santé au Travail de Strasbourg, l'Institut Universitaire de Santé - Travail - Environnement et les services de santé au travail de la région, cette manifestation sera multiple dans ses thématiques, son public et ses partenaires. Tous les acteurs de la santé au travail seront concernés !

Le congrès se déroulera dans le contexte d'une nouvelle réforme de la santé au travail qui soulève espoirs et inquiétudes. Il existe, toutefois, une volonté partagée d'améliorer l'efficacité de l'organisation de la prévention des risques professionnels et la visibilité des actions en santé au travail avec pour objectif essentiel de préserver la santé de tous les travailleurs, quel que soit leur statut.

Neuf thèmes, des symposiums, des conférences invitées et des ateliers pré-congrès, permettront de couvrir la plupart des sujets d'actualité et d'avenir qui intéressent le travail, ses transformations, et de ce fait la santé au travail.

Un des fils conducteurs du congrès concernera l'impact de la révolution numérique, des nouvelles technologies et des évolutions des organisations sur la santé des salariés. On retrouvera ces aspects à travers un thème dédié mais également dans certains secteurs d'activités concernés par ces évolutions. Ainsi, nous ferons le point sur la santé des soignants et des médecins dans le secteur du soin et analyserons l'impact des transformations dans les transports et la logistique afin de mieux en prévenir les effets délétères.

Ces évolutions portent également sur les organisations du travail. Un thème traitera des organisations bienveillantes : comment allier performance et préservation du bien-être et de la santé des salariés ?

Les allergies, les liens entre immunité et expositions à des toxiques professionnels et environnementaux, l'épigénétique et, d'autre part, les affections professionnelles de l'œil, la prise en charge des maladies de l'œil et du handicap visuel seront deux thèmes plus orientés « santé et recherche ».

Le maintien dans l'emploi sera abordé de façon prioritaire dans un monde où le vieillissement de la population, l'allongement des carrières, le développement des pathologies chroniques, laissent moins de marge de manœuvre pour maintenir au travail les personnes les plus fragiles.

Nous ferons un retour d'expériences sur les nouvelles pratiques des médecins du travail, des infirmiers de santé au travail et de manière plus large de l'équipe pluridisciplinaire, sur l'utilisation de nouveaux outils permettant une meilleure visibilité des actions, l'amélioration de la traçabilité des expositions et l'exploitation des données de santé au travail.

La volonté des organisateurs est d'avoir un congrès riche d'échanges, constructif, ouvert à l'international et à d'autres pratiques avec un symposium européen et un symposium CIST/ICOH, restant dans la tradition chère à Strasbourg, ville transfrontalière et capitale européenne.

En pleine période de changements, la santé au travail va être à nouveau discutée sur de nombreux sujets d'actualité et de fond.

Nous vous attendons très nombreux à Strasbourg !

Dr Vincent GASSMANN
Président du Congrès

Pr Maria GONZALEZ
Présidente du Comité Scientifique



Qui sont les participants au Congrès de Médecine et Santé au Travail ?

- Plus de **3.200 participants** provenant de toute la France et des DOM TOM réunis durant les 4 jours du Congrès 2018.
- Une exposition de plus de **100 stands** qui a permis de dynamiser les échanges.
- Des **échanges fructueux** dans les salles où plus de **255 présentations orales** ont été présentées sur les sujets qui vous **préoccupent** et qui vous ont permis de faire le point sur les **avancées** de la discipline.

ATELIERS DPC

Un certain nombre d'ateliers pourront être accrédités DPC (Développement Professionnel Continu) pour les médecins et les infirmier(e)s.

Nous attendons la validation de l'organisme de gestion des programmes DPC.

Nous vous tiendrons informés par e-mail, l'information sera également relayée sur le site Internet du congrès :

www.medecine-sante-travail.com/ateliers-pre-congres

DATES IMPORTANTES

Appel à communications :

Ouverture : 11 septembre 2019

Clôture : 12 janvier 2020

Résultats : Février 2020

Inscription :

Date de changement de tarif d'inscription : 3 mars 2020

MARDI 2 JUIN

Accueil : 08h30-09h30

	Luxembourg	Madrid 1	Madrid 2	Rome	Amsterdam	Londres 1	Londres 2	Berlin	Bruxelles
09h30-12h30	ATELIERS								
14h00-17h00	ATELIERS								
	Churchill	Marie Curie A	Marie Curie B	Adenauer	Stuttgart	Ramat Gan	Dresde	Leicester	Boston
09h30-12h30	ATELIERS								
14h00-17h00	ATELIERS								
18h30	Cocktail de bienvenue offert par la Mairie								

MERCREDI 3 JUIN

Accueil : 08h00-09h30

	Auditorium Erasme	Auditorium Schweitzer	Auditorium Cassin	Etoile	Marie Curie	Schuman	Londres
09h30-10h30	Conférence d'ouverture						
10h30-10h45	Pause-café servie sur l'espace exposition et visite de l'espace posters						
10h45-12h15	Th1 (Plen1)			Th7 (Plen)		Session européenne	Diffusion simultanée
11h00-12h30		Th2 (Plen1)	Conférences invitées		Session SFMT/SFT		
12h15-13h45	Déjeuner sur l'espace restauration et visite de l'espace posters						
12h45-13h45				Symposium	Symposium		
14h00-15h30	Th1 (Plen2)	Th2 (Plen2)	Th8 (Plen1)	Th 7 (CO1)		Session CIST/ICOH	Diffusion simultanée
15h30-16h15	Pause-café servie sur l'espace exposition Séance de visite des posters 1 (thèmes 1, 2, 7 et 8)						
16h15-17h45	Th1 (CO1)	Th2 (CO1)	Th7 (CO2)	Th8 (CO)	Session PAPPEI	Session SSTI	Flash posters
17h45-19h15				Symposium	Symposium		
20h30	Soirée de gala						

JEUDI 4 JUIN

Accueil : 08h00-08h30

	Auditorium Erasme	Auditorium Schweitzer	Auditorium Cassin	Etoile	Marie Curie	Schuman	Londres
08h30-10h00	Th4 (Plen1)	Th3 (Plen1)	Conférences invitées	Th1 (CO2)	Th9 (CO1)	Intérimaires en santéS	Diffusion simultanée
10h00-10h45	Pause-café servie sur l'espace exposition et visite de l'espace posters						
10h45-12h15	Th4 (Plen2)			Th2 (CO2)		Th6 (Plen1)	Diffusion simultanée
11h00-12h30		Th3 (Plen2)	Th5 (Plen)		Th9 (CO2)		
12h15-13h45	Déjeuner sur l'espace restauration et visite de l'espace posters						
12h45-13h45				Symposium	Symposium		
14h00-15h30	Th8 (Plen2)	Th6 (Plen2)	Th4 (CO1)	Th3 (CO1)	Th9 (CO3)	Session Coeur et travail	Th5 (CO1)
15h30-16h15	Pause-café servie sur l'espace exposition Séance de visite des posters 2 (thèmes 3, 4, 5, 6 et 9)						
16h15-17h45	Th5 (CO2)	Th6 (CO)	Th4 (CO2)	Th3 (CO2)	Th9 (CO4)	Session Fonctions publiques	Flash posters
17h45-19h15				Symposium	Symposium		

VENDREDI 5 JUIN

Accueil : 08h00-08h30

	Auditorium Erasme
08h30-08h45	Remise des Prix Posters & du Prix Photo
08h45-09h15	Remise des Prix de thèse INRS
09h15-10h45	Synthèse thématique par les responsables de chaque thème
10h45-11h15	Pause-café servie sur l'espace exposition
11h15-12h15	Perspectives en santé au travail
12h15-13h00	Séance de clôture
13h00-14h00	Cocktail sur l'espace exposition
14h15	Programme des visites culturelles et visites d'entreprises

- Thème 1 : Enjeux de la révolution numérique et de l'innovation technologique
 Thème 2 : Préserver la santé des soignants et des médecins
 Thème 3 : Allergies professionnelles-immunotoxicité-interactions gènes-environnement
 Thème 4 : Maintien en emploi et santé au travail
 Thème 5 : Nouvelles pratiques en santé au travail
 Thème 6 : Une organisation du travail peut-elle être bienveillante ?
 Thème 7 : Œil et travail
 Thème 8 : Secteurs des transports et de la logistique
 Thème 9 : Libre

Plusieurs sessions spéciales se tiendront durant le congrès, notamment :

- Session européenne sur l'approche de la prévention des risques CMR dans différents pays européens
- Session spéciale sur les services de santé au travail interentreprises : comment mieux évaluer et valoriser nos actions ?
- Session spéciale « Coeur et Travail »
- Session spéciale sur les services de santé au travail dans les fonctions publiques
- Session CIST/ICOH (Commission internationale de santé au travail) sur les travaux des équipes françaises
- Session commune Société Française de Médecine du Travail (SFMT) et Société Francophone de Tabacologie
- Session commune PAPPEI avec la Société Française d'Allergologie et la Société Française de Pneumologie de Langue Française
- Session spéciale « Intérimaires en santéS »

Conférences invitées : Les conférences invitées permettent de donner la parole à un expert reconnu sur le plan national ou international dans un domaine d'intérêt particulier pour la santé au travail ou pour faire un état de l'art concernant une thématique d'actualité

ATELIERS PROGRAMMÉS LE MATIN (9H30-12H30)

Aptitude - Inaptitude - Mesures d'aménagement : quelle conduite à tenir ?**Animateurs-conférenciers :**

Dr Martine Léonard - Directrice-Grand Est, M. Patrice Adam - Juriste, Université de Lorraine, Dr Nicolas Sandret - Ancien médecin inspecteur du travail.

Descriptif de l'atelier : La réforme de 2016 a amené les médecins du travail à réinterroger leur pratique professionnelle sur les avis rendus lors des examens médicaux. Remplir l'annexe 4 de l'arrêté du 16/10/17 nécessite de décrire les mesures d'aménagement, d'adaptation de poste... au-delà des restrictions médicales auparavant plus fréquemment notifiées. Comment rédiger cette annexe 4 ? Quelle conduite à tenir quand l'employeur répond qu'il ne peut mettre en œuvre ces aménagements ? Quand passer de ces mesures d'aménagement à un avis d'inaptitude ?

Dans un contexte de tentatives d'instrumentalisation de plus en plus fréquentes du médecin du travail par les salariés ou les employeurs, comment y résister ? A partir d'exemples concrets apportés par les animateurs et par les participants cet atelier vise à aider les médecins du travail dans leur pratique au quotidien.

Nombre de participants maximum : 80 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

Démarche de prévention en service de santé au travail (TMS, RPS) : comment passer de l'évaluation des risques à l'action de prévention ?**Animateurs-conférenciers :**

Mme Sandrine Fourel - Psychologue du travail - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Mme Nadège Guidou - Docteure en psychologie du travail et des organisations, AST74, Dr Dominique Chouanière INRS (Nancy).

Descriptif de l'atelier : Si l'évaluation des facteurs de risque, de leurs impacts sur la santé est couramment menée en entreprise, fait est de constater la difficulté de mise en œuvre et de suivi des plans d'action, la difficulté de passer à l'action, à la transformation.

L'atelier se proposera d'illustrer les outils permettant de mesurer les impacts d'une démarche de prévention et de réfléchir sur les dispositifs proposés pour qu'ils aboutissent pleinement à leur objet premier : agir sur le travail.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

GIT (Groupement des Infirmiers du Travail) - L'infirmier en santé au travail et la pratique avancée**Animateur-conférencier :**

Mme Nadine Rauch, infirmière de santé au travail - Présidente du GIT - Membre du réseau des infirmiers enseignants.

Descriptif de l'atelier : Cet atelier a pour objectif de démontrer que les infirmiers en santé au travail dans leur pratique de tous les jours s'inscrivent pleinement dans les pratiques avancées, qu'ils puisent leurs compétences dans leurs expériences mais aussi dans la formation initiale. Cependant pour atteindre le degré requis demandé par le législateur, la formation doit tendre vers un niveau d'excellence.

Le concept de pratiques avancées sous-entend : la réalisation d'activités cliniques, notamment l'évaluation de l'état de santé du salarié par la visite d'information et de prévention. Dans cette approche la place de la clinique du travail est fondamentale. La clinique médicale est la manière d'analyser et de comprendre le rôle du travail dans la construction et la détérioration de la santé des salariés, elle fait appel à un modèle d'homme au travail en s'appuyant sur les apports de l'ergonomie, de la psychodynamique et de l'activité. Cette approche de la santé du salarié par le travail repose sur un raisonnement clinique. Cette approche permet à la fois de poser le diagnostic et de mettre en place des pratiques préventives en santé au travail.

Le public visé : notamment les médecins et infirmiers de santé au travail, internes et collaborateurs médecins.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

Handicap visuel et maintien dans l'emploi**Animateurs-conférenciers :**

Dr Stéphanie Kleinogel - Service de Pathologie Professionnelle - CHU de Strasbourg, Pr Arnaud Sauer - Service d'ophtalmologie - CHU de Strasbourg, Mme Chloé Werner et Mme Nadja Rousseau - Orthoptistes, Centre basse vision (Nantes).

Descriptif de l'atelier : L'atelier permettra de faire le point des principales causes de déficience visuelle, de leur repérage et des équipements et aides permettant de réaliser des aménagements de poste de travail. Discussion autour de situations concrètes.

Il abordera également la problématique des aptitudes visuelles. Des lunettes de simulation des principales pathologies et les aides techniques à disposition pour la compensation du handicap viendront compléter et rendre très pratique cet atelier.

Nombre de participants maximum : 40 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

INRS - Enjeu des poly-expositions en milieu de travail**Animateurs :**

Bénédicte La Rocca - INRS (Vandœuvre les Nancy), Laureline Coates - INRS (Paris).

Conférencier : Nicolas Bertrand - INRS (Paris).

Descriptif de l'atelier : Les poly-expositions aux substances chimiques sont des situations courantes en milieu professionnel.

Or les effets possibles d'un mélange peuvent être difficiles à appréhender, et en matière de prévention, certaines situations à risques peuvent passer inaperçues. Après une mise au point sur les enjeux des poly-expositions en milieu professionnel, cet atelier a pour objectif de présenter MiXie France, un outil d'aide à l'évaluation du risque chimique en cas de poly-expositions, en s'appuyant sur des exemples pratiques de terrain. Cet atelier s'adresse à tous les préventeurs : médecins du travail, infirmiers en santé au travail, ingénieurs en prévention des risques professionnels... Le but est d'apporter aux préventeurs des pistes concrètes pour les aider à prendre en compte les poly-expositions dans leur démarche de prévention.

Nombre de participants maximum : 80 personnes.

Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

INRS - Exosquelettes et Prévention des troubles musculo-squelettiques**Animateurs-conférenciers :**

Jean Theurel - INRS (Nancy), Jean-Jacques Atain Kouadio - INRS (Nancy).

Descriptif de l'atelier : Un exosquelette c'est quoi ? Présentation, démonstrations et essais d'exosquelettes passifs et actifs. Un exosquelette, pourquoi ? Présentation d'une synthèse des connaissances sur les intérêts et limites de l'usage d'exosquelettes à des fins de prévention des TMS.

Un exosquelette, comment ? Présentation des points de vigilance et des repères pour l'intégration de ces technologies en entreprise.

Nombre de participants maximum : 20 personnes.

Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

INRS/AMP - Passer de la communication à l'article**Animateurs-conférenciers :**

Pr Alexis Descatha - Université Angers, Elsevier Masson (Angers), Emmanuelle Peris - INRS (Paris).

Descriptif de l'atelier : Cet atelier aura pour but de donner les grands repères (élaboration d'un plan, les points forts à mettre en évidence, le résumé, l'accroche...) pour construire une communication écrite à partir d'une communication orale ou d'une enquête de terrain. Des exemples seront pris et détaillés avec l'aide des animateurs, rédacteurs de deux revues en santé au travail, pour aider les différents professionnels de santé au travail à publier un article court mais complet.

Un diaporama et un abstract seront demandés pour l'atelier à deux ou trois participants qui souhaitent partager leurs travaux à titre d'exemple pour l'atelier.

Cet atelier est ouvert à TOUS les professionnels de la santé au travail.

Nombre de participants maximum : 15 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

L'air intérieur des bureaux de travail : démarche de repérage des différents facteurs à prendre en compte et prévention.**Quand et comment le conseiller en environnement intérieur peut-il intervenir ?****Animateurs-conférenciers :**

Pr Frédéric de Blay - Chef de service Pneumo-allergologie - Pôle de Pathologie Thoracique - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Mme Martine Ott - Conseillère en Environnement Intérieur - Pôle de Pathologie Thoracique - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Dr Christine Tournoud - Centre anti-poison et Toxicovigilance (Nancy).

Descriptif de l'atelier : L'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur a étudié l'air des bureaux tertiaires de plus de 50 salariés. De nombreux polluants biologiques (allergènes d'animaux, moisissures) et chimiques ont été retrouvés. Les appareils de métrologie de ces polluants se sont développés et permettent d'évaluer l'environnement professionnel et aussi de proposer des solutions de remédiation. L'atelier permettra d'aborder ces différents thèmes.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

Médecins généralistes et médecins du travail : collaborer pour favoriser le retour au travail et le maintien en emploi**Animateurs-conférenciers :**

Dr Cyril Bègue - Département de médecine générale de la Faculté de Santé d'Angers, Pr Audrey Petit - Centre de consultations de pathologie professionnelle du CHU d'Angers.

Descriptif de l'atelier : Le processus de retour au travail, les actions de maintien en emploi et la lutte contre la désinsertion professionnelle impliquent différents acteurs dont le travailleur et les acteurs du milieu de soins et du milieu de travail. Ces acteurs ont potentiellement des points de vue et des intérêts divergents concernant la situation de handicap au travail du patient-travailleur.

L'objectif de cet atelier est d'aborder le rôle du médecin généraliste et du médecin du travail et l'importance de leur collaboration dans l'accompagnement du patient-travailleur en difficulté professionnelle du fait de son état de santé.

Les obstacles pratiques et les représentations respectives de ces professionnels seront discutés. Des techniques interactives et participatives permettront d'aborder les situations nécessitant une collaboration entre médecins généralistes et médecins du travail, ainsi que les manières de favoriser cette collaboration.

Public visé : médecins généralistes et médecins du travail.

Nombre maximum de participants souhaités : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

Modalités d'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique

Animateur : *Pr Fabrice Berna - Psychiatre, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.*

- L'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap, une approche sur mesure : *Jean-Luc Eglé, Céline Courot, Charles Nécol - Route Nouvelle Alsace, SIMOT.*

- Place du job coaching dans la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap

- Perspective du psychiatre sur l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique : *Dr Philippe Amarilli - EPSAN Brumath.*

- Perspective du médecin du travail sur l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique : *Dr Mariam Roman - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.*

Descriptif de l'atelier : Le handicap psychique est un handicap invisible qui concerne les personnes vivant avec un trouble psychique.

Les fluctuations cliniques de ces troubles et les troubles cognitifs qu'ils induisent ont un impact plus ou moins prononcé sur leur vie quotidienne et en particulier leurs capacités d'insertion professionnelle. Ces difficultés peuvent être néanmoins réduites par un accompagnement spécifique dans l'emploi. L'objectif de cet atelier est de présenter différents niveaux d'accompagnement dans l'emploi actuellement disponibles en France. Les perspectives du psychiatre et du médecin du travail sur ces approches compléteront la présentation de ces modèles.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

Prévention des effets délétères liés aux rythmes de travail : Chronobiologie, de la théorie à la mise en œuvre pratique**Animateurs-conférenciers :**

Groupe chronobiologie de la CARSAT Alsace-Moselle : Dr Carine Bontemps - Hager Group, Dr Véronique Chaigneaux - SIST Centre Alsace, Dr Laurence Junker-Moisy - CHRU Strasbourg, M. Jérémy Ougier - Infirmier de santé au travail - ACST, Dr Valérie Schach - Lilly France, Dr Fabienne Tondini - ACST, Laurence Weibel - Docteur en neurosciences - Chronobiologiste - CARSAT Alsace-Moselle.

Descriptif de l'atelier : Après quelques rappels sur les données actuelles en matière de chronobiologie, sur l'évaluation des rythmes de travail et notamment du travail en 12h, différents outils utilisables en prévention seront présentés ainsi que des exemples concrets d'actions menées en entreprises.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

Risque amiante : analyse et avis du médecin du travail

Animateurs-conférenciers : *Mme Marieke Fidry - Directrice adjointe du travail et un(e) ingénieur(e) de prévention, DIRECCTE - Grand Est.*

Descriptif de l'atelier : Préciser le rôle du médecin du travail dans la prévention des risques liés à l'amiante.

Présentation des éléments réglementaires sur la base de cas pratiques construits à partir de documents réels et anonymes, en 2 phases :

• Phase en amont des opérations exposant à l'amiante pour lesquelles l'avis du médecin du travail est attendu :

- Mode opératoire lors de son établissement ou de sa modification (R.4412-146 CT)

- Organisation du travail établi par l'employeur (vacation, habillage, décontamination, pause (R.4412-118 CT)

- Notice de poste (R.4412-116 CT)

- Stratégie d'échantillonnage (R.4412-105 CT)

• Phase en aval de l'exposition, où le rôle du médecin du travail est très important dans l'analyse et le suivi des résultats des contrôles du respect de la VLEP ou sur la traçabilité des expositions

Public visé : médecins du travail, équipe pluridisciplinaire, IPRP ...

Nombre de participants maximum : 20 personnes.

Cet atelier sera dupliqué l'après-midi.

Stress post traumatique chronique : clinique, dépistage et orientation pour la prise en charge

Animateurs-conférenciers : *Dr Nathalie Nourry - Service de Pathologie Professionnelle - Hôpitaux universitaires de Strasbourg, Dr André Burgmeier - Médecin du travail IUSTE, Pr Pierre Vidailhet - responsable du service de psychiatrie d'urgences, de liaison et de psychotraumatologie - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.*

- Stress post traumatique en milieu professionnel : *Nathalie Nourry.*

- Rappels théoriques sur la clinique du stress post traumatique et sa prise en charge - Présentation des structures CUMP et consultations post traumatiques : *Pierre Vidailhet*

- Exemple de prise en charge en service de santé au travail : *André Burgmeier.*

Descriptif de l'atelier : Le stress post traumatique chronique est une pathologie encore souvent sous diagnostiquée en France.

D'importants moyens ont été mis en place pour la prise en charge initiale lors de la survenue d'un traumatisme psychique. L'intervention d'une cellule d'urgence d'aide psychologique est souvent rapidement déclenchée. Mais qu'en est-il après ? Quel rôle en tant que médecin du travail, ou infirmier de santé au travail pouvons-nous avoir dans le repérage de cette pathologie ? Dans quelles circonstances doit-on rechercher des symptômes de stress post traumatiques chroniques ? Quels outils peuvent nous aider ? Et vers qui orienter les salariés repérés en souffrance ?

Nous vous proposons de répondre à ces questions, en discutant de situations concrètes de stress post traumatique d'origine professionnel ou non, mais aussi en vous faisant des rappels théoriques sur la pathologie, et en vous présentant les outils de repérage, les éléments de gravité et les structures spécialisées dans la prise en charge du stress post traumatique chronique en France. L'atelier sera le plus interactif possible. Les participants peuvent faire parvenir lors de leur inscription une situation concrète à laquelle ils ont été confrontés.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau du matin.

ATELIERS PROGRAMMÉS L'APRÈS-MIDI (14H00-17H00)**Cancers professionnels : étiologies, prévention, recommandations de surveillance médicale et modalités d'indemnisation**

Animateurs-conférenciers : *Pr Bénédicte Clin-Godard, CHU de Caen - Pr Isabelle Baldi, Université de Bordeaux.*

Descriptif de l'atelier : Cet atelier a pour objectif de faire le point sur les étiologies professionnelles des cancers (notamment les lymphomes malins non hodgkiniens et les cancers de la vessie) et de donner des informations pratiques sur les modalités de prévention de ces affections.

Des éléments d'expologie (notamment les questionnaires de repérage des expositions et certaines matrices emploi-exposition) seront également développés de façon interactive, à partir de cas concrets concernant des patients reçus en consultations de pathologie professionnelle ou d'études de terrain.

Nous compléterons cet atelier par un focus sur les actualités en matière de cancers professionnels : résultats d'études récentes et recommandations de bonnes pratiques.

Le public visé : notamment les médecins et infirmiers de santé au travail, internes et collaborateurs médecins.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Coordination et plan concret de retour au travail

Animateurs-conférenciers : Pr Sophie Fantoni-Quinton - CHRU Lille, Dr Jean-Baptiste Fassier - Hospices civils de Lyon, Pr Audrey Petit - CHU Angers.

Descriptif de l'atelier : Les recommandations de la Haute Autorité de Santé sur la prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs insistent sur la nécessité d'élaborer un plan de retour au travail et de coordonner les actions des différents acteurs afin que ce plan soit effectif.

En s'appuyant sur des cas concrets, cet atelier se propose de donner des pistes pour l'élaboration de ces plans et des astuces, outils et expérimentations transférables pour une coordination efficace.

Une large part sera laissée aux échanges.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Expositions professionnelle et extra-professionnelle au plomb : les dangers, les expositions, les risques

Animateurs-conférenciers : Dr Antoine Villa - Consultation de Pathologie Professionnelle et Environnementale - AP-HM (Marseille), Dr Christine Tournoud - Centre Antipoison et de Toxicovigilance - CHU de Nancy.

Descriptif de l'atelier : Principaux objectifs : connaître les sources d'exposition au plomb y compris extra professionnelles, connaître la prise en charge par le médecin du travail y compris celle de la femme enceinte exposée, connaître les mesurages à faire en milieu professionnel (biométrie, métrologie atmosphérique) et savoir les interpréter, connaître les principes de traitement et le suivi, connaître les moyens de prévention des salariés, et les moyens de protéger les familles.

Avec les événements récents de Notre Dame de Paris, les expositions au plomb sont au-devant de la scène. Les dangers du plomb sont connus depuis longtemps mais des données récentes font apparaître des effets aux faibles doses.

Les sources d'expositions professionnelles (rénovation du réseau d'eau potable, ou du réseau téléphonique, réhabilitation de bâtiments anciens, vitraillistes, professions liées au tir professionnel, chantiers de réfection des toitures anciennes etc...) et extra-professionnelles sont nombreuses ; il n'est pas rare de se trouver confronter à des salariés exposés simultanément à ces deux sources.

Par conséquent, il est important de les connaître et de bien les distinguer, notamment en effectuant une analyse des isotopes du plomb. Le niveau d'exposition doit être évalué régulièrement et le médecin du travail doit être en mesure d'interpréter les mesurages réalisés.

La prise en charge médicale et le traitement sont bien codifiés. Lorsque le salarié est contaminé par le plomb, le médecin du travail doit l'informer/former et mettre en place des mesures correctives dans l'intérêt de celui-ci, notamment si le salarié exposé est une femme enceinte. Enfin, les moyens de prévention sont indispensables, de même que les mesures visant à épargner les familles des salariés exposés.

Nombre de participants maximum : 30 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

GIT (Groupement des Infirmiers du Travail) - Retour d'expérience sur les nouvelles fonctions confiées aux infirmiers de santé au travail

Animateur-conférencier : Mme Sylvie Ode - Infirmière de santé au travail - Déléguée régionale GIT (Groupement des Infirmiers du Travail) - Ile de France.

Descriptif de l'atelier : Cet atelier a pour but de montrer le rôle de l'infirmier en santé au travail dans la mise en place d'actions de prévention par le biais de la visite d'information et de prévention.

De cette obligation réglementaire, l'infirmier de santé au travail a vu un double intérêt : celui d'optimiser le suivi de santé des salariés, en recueillant des éléments de santé utiles, celui de pouvoir participer à la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels, en délivrant des informations, des sensibilisations pour une meilleure gestion des risques professionnels.

Une réelle opportunité, permettant aux infirmiers de s'acheminer vers les pratiques avancées.

Le public visé : notamment les médecins et infirmiers de santé au travail, internes et collaborateurs médecins.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera dupliqué le matin.

INRS/CNAM - Actualités sur les maladies professionnelles en 2020

Animateurs-conférenciers :

Anne Delepine - INRS (Paris), Dominique Faucon - TCI Rhône-Alpes (Lyon), Valérie Louvet - CNAM (Paris), Philippe Petit - CNAM-DRP (Paris).

Descriptif de l'atelier : Le médecin du travail, ou de prévention dans la Fonction publique, et de façon plus générale les acteurs des services de santé au travail sont de plus en plus souvent sollicités, autant par les travailleurs que par les employeurs, sur les procédures de déclaration en maladie professionnelle et sur le contentieux que les réponses des organismes de sécurité sociale peuvent soulever. Pour les salariés du régime général et les assurés du régime agricole, une maladie professionnelle doit « être désignée dans un tableau de maladies professionnelles et être contractée dans les conditions définies par ce tableau ou satisfaire aux autres critères de reconnaissance établis par la loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 ». Pour les fonctionnaires, l'Ordonnance n°2017-53 du 19 Janvier 2017 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033893576&categorieLien=id>) rend la réglementation sur la reconnaissance des maladies professionnelles identique à celle du régime général. Les décrets d'application sont parus début 2019.

Objectif : cet atelier a pour but de rappeler les critères d'une maladie professionnelle ou d'une maladie contractée en service, les procédures à effectuer et le rôle que le médecin du travail, ou de prévention, ainsi que les autres acteurs de la santé au travail peuvent avoir pour conseiller et accompagner le salarié ou le fonctionnaire dans ces démarches. Seront reprises aussi les dernières modifications des tableaux.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera dupliqué le matin.

INRS - Apport du logiciel Altrex dans l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques

Animateur : Frédéric Clerc - INRS (Vandoeuvre les Nancy).

- **Stratégie de prélèvement atmosphérique :** Andrea Emili - INRS (Vandoeuvre les Nancy).

- **Le logiciel Altrex :** Frédéric Clerc - INRS (Vandoeuvre les Nancy).

- **Enjeux de la restitution collective des mesures de biométrie :** Nadia Nikolova-Pavageau - INRS (Paris).

- **Le bon usage d'Altrex pour les mesures de biométrie :**

Aurélié Rémy - INRS (Vandoeuvre les Nancy).

- **Témoignage d'utilisateur :** Laurent Mercatoris - ACST (Strasbourg).

Descriptif de l'atelier : L'atelier présentera les bonnes pratiques pour l'élaboration de la stratégie d'échantillonnage des mesurages atmosphériques et l'analyse statistique des résultats à l'aide du logiciel Altrex, afin de réaliser un diagnostic d'exposition à des substances chimiques. Une démonstration de la nouvelle version du logiciel Altrex sera faite au travers de cas pratiques. Enfin, des recommandations plus spécifiques seront présentées pour l'usage d'Altrex par le médecin du travail pour l'analyse statistique des données de biométrie dans l'objectif de la restitution collective des résultats. Cet atelier est ouvert aux médecins du travail, IPRP toxicologues, ingénieurs HSE.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera dupliqué le matin.

INRS - Comportement sédentaire et travail

Animateurs-conférenciers :

Kévin Desbrosses - INRS (Nancy), Laurent Kerangeven - INRS (Paris).

Descriptif de l'atelier : L'évolution des modes de vies, dans les sociétés économiquement développées, s'est traduite par une augmentation de l'inactivité physique et du temps passé assis. Dans la sphère professionnelle, c'est notamment le cas des salariés travaillant sur écran chez lesquels la posture de travail assise est la plus fréquemment observée. Or, lorsque celle-ci est prolongée et ininterrompue, elle peut être à l'origine d'un comportement sédentaire, délétère pour la santé. Comment définir le comportement sédentaire ? Quels effets sur la santé ? Comment l'évaluer ? Que mettre en œuvre pour le limiter ? Cet atelier propose de mieux connaître ce risque peu pris en compte aujourd'hui au niveau professionnel.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Intervention en entreprise sur les RPS : les points clés pour réussir

Animateurs-conférenciers :

Dr Martine Léonard - DIRECCTE Grand Est (Nancy), Dr Nathalie Nourry - Service de Pathologie Professionnelle - Hôpitaux universitaires de Strasbourg, Mme Frédérique Galois Haumant - Psychologue du travail - STSA Mulhouse, Victor Gasia - UNISIMES (Strasbourg)

- Apport d'expériences de terrain dans un SST en inter entreprise - Frédérique Galois Haumant
- Soutien technique pour la simulation - Victor Gasia
- Les conditions nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention des RPS en entreprise - Nathalie Nourry
- Rôle du médecin du travail : de la veille à l'alerte avec construction d'un argumentaire solide - Rôle et engagement de chacun (employeur, IRP, salariés) - Martine Léonard

Descriptif de l'atelier : Les risques psychosociaux sont une préoccupation constante des équipes de santé au travail. Des outils tels que le RPS DU, ont été développés et largement diffusés pour aider les services de santé au travail dans leur mission de prévention des risques professionnels.

Mais avant l'utilisation des différents outils existants, il faut déjà rencontrer l'employeur et/ou le manager selon la taille de l'entreprise et lui présenter la problématique qui justifie votre intervention.

Dans cet atelier pratique, nous vous proposons d'aborder la préparation et l'entretien avec le directeur et/ou le manager de l'entreprise où vous souhaitez intervenir. Comment aborder le sujet, comment argumenter ? Comment réagir face à un refus ? ...

Pour cela la simulation d'un entretien sera réalisée selon un scénario, puis commentée par les participants et les orateurs.

Nombre de participants maximum : 20 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Pathologies respiratoires en milieu agricole : démarche diagnostique et de prévention en exploitation agricole ?

Animateurs-conférenciers : Pr Jean-Charles Dalphin - CHU de Besançon, Dr Jean-Jacques Laplante - REPRAN - MSA Franche Comté, Dr Pascale Herbrecht - MSA Alsace.

Descriptif de l'atelier : Cet atelier a pour objectif de faire le point sur les principales pathologies respiratoires en milieu agricole : asthmes, BPCO, pneumopathies d'hypersensibilité. La démarche de recherche des causes selon les métiers et activités, secteurs agricoles, l'accompagnement par le réseau REPRAN MSA/ASEPT, les possibilités de maintien dans l'emploi et de reconnaissance en maladie professionnelle.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Point sur les aptitudes médicales à la conduite et point sur la réglementation

Animateurs-conférenciers : Pr Barbara Charbotel - CHU de Lyon, Dr Philippe Lauwick - ACMF Lille.

Descriptif de l'atelier : Cet atelier sur les aptitudes médicales à la conduite automobile propose une mise au point sur les critères médicaux actuels permettant l'obtention ou le maintien du permis de conduire avec un focus particulier sur les conducteurs professionnels. Il s'agit aussi d'apporter des éléments sur l'interprétation des textes réglementaires. Cet atelier permettra également de préciser les conditions dans lesquelles les médecins agréés délivrent leurs avis et comment ils peuvent interagir avec les autres professionnels de santé.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Prévention dans les TPE

Animateurs-conférenciers : Mme Sandrine Muller - Responsable pôles technique et formation au GIMS13 (Marseille) et vice-présidente de l'AFISST, Mme Mylène Duvillier - Ergonome au SIST AMB (Annecy) et membre du CA de l'AFISST, Mme Virginie Rasclé - Ergonome Européen@ - Chargée de développement à l'ASTIA et présidente de l'AFISST, M. Jean-Charles Beyssier, Chargé d'enseignement et chercheur associé, ESQESE UCLy MANSAT Grenoble Alpes.

Descriptif de l'atelier : Les TPE ont un fonctionnement très spécifique, qui s'appuie sur la polyvalence et une organisation peu formalisée. La prévention des risques y semble perçue comme une contrainte, les préoccupations étant davantage d'ordre commercial et financier. Ces priorités peuvent être abordées comme des leviers pour impliquer les chefs d'entreprises dans l'action.

Cette implication des chefs d'entreprise, acteurs principaux d'une culture de la prévention des risques professionnels, passe par des approches adaptées et innovantes.

Par ailleurs, la prise en compte de la santé du dirigeant est étroitement liée à celle de l'entreprise, devenant ainsi un vecteur de développement de la prévention dans les TPE.

L'objectif de l'atelier est de réfléchir aux moyens de mieux toucher les TPE, les sensibiliser à la santé et à la sécurité au travail pour développer des actions de prévention primaire.

A partir d'exemples, les participants échangeront sur les leviers potentiels du développement de la prévention et de la culture de prévention dans les TPE.

Nombre de participants maximum : 20 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Prise en charge des dermites de contact professionnelles : les fondamentaux

Animateurs : Dr Lynda Bensefa-Colas - Consultation de Pathologies Professionnelles et Environnementales - CHU Paris Centre (Paris), Dr Marie-Thérèse Le Cam - CHI Créteil

Conférenciers :

- La démarche diagnostique : comment s'en sortir en milieu de travail : Dr Marie-Thérèse Le Cam - CHI Créteil
- Les gants : comment s'en sortir ? Dr Marie-Noëlle Crépy - Hôtel-Dieu - AP-HP
- L'école de la main : sa mise en pratique en milieu de travail : Dr Claire Longuenesse - CHU de Nantes, Lynda Bensefa-Colas - Hôtel-Dieu - AP-HP

Descriptif de l'atelier : Le plus souvent d'origine professionnelle, les dermites de contact professionnelles (DCP) peuvent devenir invalidantes. C'est une des premières causes de maladies professionnelles dans de nombreux pays. Le médecin du travail joue un rôle majeur dans le dépistage, l'orientation et le maintien au poste des salariés qui en souffrent.

L'objectif de cet atelier est au travers de cas cliniques, de donner des éléments d'ordre diagnostique des DCPs, notamment allergiques, les situations professionnelles à risque, la prévention. Le rôle du médecin du travail dans la prise en charge sera aussi précisé.

Nombre de participants maximum : 80 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Urgences en milieu de travail : comment améliorer la prise en charge et la gestion des urgences ?

Animateurs-conférenciers : Dr Negar Sedghi - Médecin du travail - CHU de Strasbourg, Dr Anne Weiss - Responsable SAMU 67, M. Jérémy Ougier-Walliang - Infirmier de santé au travail - ACST, Dr Thomas Perrin, Médecin du travail, Coordonnateur du groupe MARS France, Michael Antczak, Infirmier de santé au travail

Descriptif de l'atelier : L'organisation des secours passe par la formalisation de la conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident, un dispositif d'alerte efficace et la mise à disposition de moyens de secours adaptés dans l'entreprise.

L'atelier s'adresse aux médecins du travail et aux infirmiers de santé au travail.

Les objectifs sont à partir de situations pratiques :

- Identifier une détresse vitale et gérer la situation d'urgence sur le lieu de travail
- Elaborer ou participer à la validation d'un protocole d'urgence, rôle de l'infirmier de santé au travail
- Actualiser les connaissances concernant les recommandations de bonne pratique, du matériel et des drogues utilisées
- Développer la collaboration avec les structures d'urgence : SAMU-Centre 15, SMUR, SDIS

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

Vaccinations en milieu de travail : actualités et conduite à tenir en milieu de soin

Animateurs-conférenciers : Dr Dominique Abiteboul - INRS (Paris), Pr Jean-François Gehanno - Service de Pathologie Professionnelle - CHU de Rouen, Dr Marie-Cécile Bayeux-Dunglas - INRS (Paris), Dr Sylvie Touche - Unité de Médecine et Santé au Travail du personnel Hospitalier - CHU de Reims.

Descriptif de l'atelier : Faire le point sur les vaccinations obligatoires et conseillées en milieu de soin (VHB, DTP, ROR, coqueluche, grippe, ebola), les dernières recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique, et discussion autour de cas pratiques.

Des situations pratiques peuvent également être apportées par les participants pour discussion.

Nombre de participants maximum : 50 personnes.

Cet atelier sera proposé uniquement sur le créneau de l'après-midi.

THÈME 1 : Enjeux de la révolution numérique et de l'innovation technologique : impact sur le travail, les risques professionnels et la santé au travail

Responsables : Agnès AUBLET-CUVELIER,
Vincent BONNETERRE, Gérard LASFARGUES

La révolution numérique poursuit son accélération. Son irruption dans toutes les composantes de l'activité des entreprises constitue un fort potentiel de développement économique et de performance, dans un environnement très concurrentiel et mondialisé. Big data, Cloud, GAFAs, intelligence artificielle, Blockchain permettent de saisir, stocker, analyser, échanger, partager, restituer, à tout moment et en tout lieu, une quantité considérable d'informations. S'y associe le développement de technologies telles que les objets connectés, la robotique collaborative, les exosquelettes, les drones, les véhicules autonomes, les applicatifs de la biotechnologie et des nanomatériaux, fruits de la miniaturisation de nombreux dispositifs techniques et d'une fertilisation croisée de nombreuses disciplines (médecine, biologie, biochimie, physique, génétique, biomécanique, ergonomie, psychologie...).

L'impact de ces évolutions majeures est déjà visible à de multiples niveaux, notamment sur la transformation des métiers, la redéfinition du travail et des relations d'emploi et dessine les contours de l'entreprise du futur. L'industrie, le BTP, le transport et la logistique, l'artisanat, l'agriculture, l'énergie, les soins à la personne, la finance, les services, tous les secteurs sont concernés par les transformations profondes qui accompagnent ces innovations. Ces évolutions ont aussi un impact sur les pratiques des médecins du travail et de l'équipe pluridisciplinaire dans leurs missions d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

Les nouvelles technologies apparaissent à la fois comme des ressources et des contraintes (notamment cognitives et psychosociales) pour les professionnels, comme un facteur de développement de compétences et d'augmentation de charge de travail. Cette dualité rend complexe l'évaluation des impacts sur la santé des mutations profondes du travail et de son organisation qui sont associées à leur développement. Quelles conditions de mise en place et d'usage de ces technologies peuvent permettre une interaction positive avec les besoins des utilisateurs ? Comment générer des dynamiques de changement adaptées pour accompagner ces derniers ? Comment préserver le travail coopératif et des environnements de travail capacitants pour l'ensemble des travailleurs concernés ?

Tous ces aspects pourront être abordés en séance plénière, et lors de sessions de communications à partir de retours d'expérience de professionnels de santé au travail et d'acteurs de prévention pour mettre en exergue des modes d'actions innovants visant à caractériser les risques et opportunités liés à ces évolutions et à agir en faveur de la prévention des risques professionnels.

Thème 2 : Préserver la santé des soignants et des médecins : de l'hôpital au domicile, en passant par le secteur médico-social

Responsables : Dominique ABITEBOUL,
Jean-François GEHANNO, Annie SOBASZEK

Le secteur de la santé emploie en France près de 2 millions de personnes, dont environ 1,1 million en fonction publique hospitalière. Ces personnels n'exercent pas qu'en établissements de soins aigus ; le secteur médico-social et les soins de ville prennent une importance croissante avec le développement des alternatives à l'hospitalisation.

La santé au travail des professionnels de santé a fait l'objet depuis une vingtaine d'années d'un grand nombre de travaux, en particulier depuis la prise de conscience que des soignants en mauvaise santé ne pouvaient délivrer des soins de qualité.

Cette prise de conscience s'est notamment traduite fin 2018 par la création de l'observatoire national de la QVT des professionnels de santé qui a pour mission de contribuer au développement des connaissances, de produire des recommandations et de diffuser largement les bonnes pratiques innovantes et probantes pour aider les acteurs à améliorer concrètement la qualité de vie au travail des professionnels.

Les défis restent néanmoins nombreux.

La santé des médecins, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, attire un nombre croissant de recherches, qui s'étendent à la question de la santé des étudiants des professions de santé.

L'organisation du travail en milieu de soins, et notamment la question des horaires de travail avec le travail posté et le travail en 12h, génère des risques que l'on ne peut ignorer.

La forte proportion de femmes dans ce secteur d'activité rend, encore plus qu'ailleurs, nécessaire la réflexion sur les risques induits par cette activité sur la grossesse, et les moyens de s'en prémunir.

Le débat sur les vaccinations, incluant la question de l'obligation vaccinale, est aussi fort que pour la population générale et est rendu d'autant plus nécessaire que les risques biologiques sont nombreux dans ce secteur.

Les troubles musculo-squelettiques affectent encore une large proportion des soignants, en établissement de soins, en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes mais également dans le secteur des soins à domicile. Leur prévention est complexe mais indispensable, tant ils représentent un facteur majeur de désinsertion professionnelle.

Enfin, nous sommes dans une période d'évolutions fortes de l'organisation de la santé au travail, même si elles ne concernent encore que marginalement les services de santé au travail des personnels hospitaliers. L'introduction de la pluridisciplinarité en décembre 2015, et le rôle croissant des infirmiers de santé au travail dans ces services, rend nécessaire un premier bilan.

Les séances plénières et les sessions de communications soumises seront l'occasion de faire le point et de partager les expériences sur ces différents aspects.

Thème 3 : Allergies professionnelles - immunotoxicité - interactions gènes - environnement - épigénétique et travail

Responsables : Lynda BENSEFA-COLAS,
Jean-Dominique DEWITTE, Christophe PARIS

Les allergies sont en augmentation constante dans les pays occidentaux et représentent un problème important de santé publique. Les allergies professionnelles sont quant à elles souvent sous-estimées par les professionnels de santé et parfois peu prises en compte par les travailleurs eux-mêmes. Elles touchent, cependant, les travailleurs très tôt dans leur cursus professionnel, qu'il s'agisse de l'asthme professionnel (39 ans) ou des dermatoses allergiques (35 ans), et dès l'apprentissage dans bon nombre de métiers. Les conséquences sur le maintien dans l'emploi sont préoccupantes avec un risque élevé de désinsertion socioprofessionnelle. Une meilleure connaissance des nuisances et des secteurs à risque d'allergie est donc nécessaire pour permettre de mieux les prévenir et d'en améliorer la prise en charge.

Au-delà des allergènes, certains toxiques peuvent également altérer ou interagir avec l'immunité avec pour conséquences notamment une augmentation des cancers et de certaines pathologies auto-immunes (sclérodermie, polyarthrite, lupus...). Par ailleurs, des facteurs environnementaux et professionnels (HAP, polluants atmosphériques, perturbateurs endocriniens, stress...) peuvent aussi moduler l'expression des gènes et expliquer l'augmentation de certaines pathologies chroniques. L'étude de ces altérations dites épigénétiques fait l'objet d'un nombre croissant de recherches notamment en santé au travail.

Les séances plénières permettront de faire le point sur l'état actuel des connaissances sur ces différentes thématiques et sur leurs implications possibles en termes de prévention en milieu de travail. Il sera fait appel pour les communications à des démarches d'évaluation des risques avec identification des allergènes et toxiques en cause ainsi qu'à des observations cliniques, à des actions de prévention, de démarche diagnostique et de prise en charge des salariés exposés.

Thème 4 : Maintien en emploi et santé au travail : recommandations, expériences et bonnes pratiques

Responsables : Anne DELEPINE, Sophie FANTONI-QUINTON,
Jean-Baptiste FASSIER, Audrey PETIT

La question du maintien en emploi devient cruciale dans un monde où la vie professionnelle s'allonge et la population au travail vieillit. Des recommandations de bonne pratique ont été élaborées, dont la mise en application soulève plusieurs questions sur l'évaluation des besoins, et des actions de maintien en emploi mises en œuvre à l'échelle d'un territoire, d'une branche professionnelle, d'un bassin d'emploi voire d'une grande entreprise. Elles questionnent aussi le rôle des différents acteurs et les modalités de leur coopération. Quelle est la place du maintien en emploi dans les plans régionaux de santé au travail ? Comment évaluer les pratiques des équipes de santé au travail et leur service rendu ?

Les communications orales privilégieront les expériences impliquant tout particulièrement l'entreprise et/ou d'autres partenaires mais aussi celles ayant une logique d'optimisation des équipes, le recueil systématique d'indicateurs précoces (qui/comment/pourquoi) ainsi que celles ayant tenté de mettre en œuvre les recommandations de bonne pratique afin de pouvoir examiner les freins et les leviers à leur application...

Thème 5 : Nouvelles pratiques en santé au travail pour une meilleure prévention : retours d'expériences, nouvelles modalités d'exercice en pluridisciplinarité, nouveaux outils

Responsables : Magalie CAYON, Martine LEONARD, Nadine RAUCH, Jean-Marc SOULAT

Le rapport parlementaire récent piloté par la députée Charlotte LECOCQ a mis en évidence la complexité du maillage des structures de prévention des risques professionnels en France et a proposé une rationalisation par regroupement au sein d'une structure régionale. Pour autant, le rapport ne s'étend pas sur les rôles des professionnels de santé (médecins du travail et infirmiers) et génère des craintes et des réticences parmi les différents organismes de prévention existants. Les Services de Santé au Travail n'ont pas attendu ce rapport pour développer de nouvelles pratiques et de nouveaux outils. Des exemples de coopérations nouvelles au sein des équipes pluridisciplinaires, de développement d'organisations nouvelles, de télé-médecine et télésanté au travail, d'optimisation des systèmes d'information pour la veille sanitaire et la traçabilité des expositions, ont été présentés à plusieurs reprises dans des manifestations de professionnels. L'évolution des métiers de la santé au travail et leur attractivité passent par un enrichissement des missions et des compétences.

Ces compétences pour les personnels infirmiers spécialisés en santé au travail passent par une formation universitaire et continue dont l'objectif est l'amélioration et la qualité des pratiques professionnelles. Ceci afin de contribuer à faire évoluer cette profession par l'élaboration des règles de métier.

Ces évolutions passent également par une meilleure coopération entre les acteurs de santé au travail et de prévention qui consiste en un partage des données utiles, un ciblage des populations les plus à risque et une volonté commune d'agir de façon coordonnée au bénéfice des populations suivies. Le code du travail laisse le champ ouvert pour des expérimentations et des innovations.

Les communications attendues pour ce thème doivent permettre de décrire des expériences nouvelles et leurs résultats dans la pratique de la santé-sécurité au travail. Ces communications doivent mettre en valeur le rôle des médecins, des infirmiers, des préventeurs. Les séances plénières seront l'occasion d'inviter des acteurs centraux de l'évolution de notre système de santé au travail et de prévention des risques professionnels.

Thème 6 : Une organisation du travail peut-elle être bienveillante ? Implications pour le travailleur, l'entreprise et la société

Responsables : Bernard DUGUÉ, Quentin Durand-MOREAU, Laurence WEIBEL

La prévention des risques professionnels nous impose de nous interroger sur les caractéristiques des organisations du travail.

Dans ce contexte, que peut être une organisation du travail « bienveillante » ? Faut-il la voir comme une juxtaposition d'individualités « sympathiques » ou « empathiques » ? Ou bien, doit-elle être envisagée d'une manière plus systémique ? Depuis plusieurs années, des recherches dans divers champs disciplinaires s'attachent à montrer les liens entre performance des organisations et préservation de la santé des travailleurs. Dans un contexte d'intensification du travail, de développement de formes de néo-taylorisme, de nombreuses initiatives de terrain montrent pourtant qu'il est possible de construire des organisations permettant l'expression de l'autonomie des individus, des échanges sur le contenu du travail, un fonctionnement hiérarchique fondé sur la confiance et les prises de décision décentralisées. Cela constitue un enjeu pour l'action coordonnée de l'équipe pluridisciplinaire, dans l'articulation possible des problématiques individuelles et collectives au travail.

Il s'agira, au travers des séances plénières et des communications, de partager des expériences de terrain et de tracer des perspectives pour que les acteurs de la prévention soient en capacité de questionner les organisations au regard des enjeux de santé et de conditions de travail.

Thème 7 : Œil et travail : évolutions des affections de l'œil et de leur prise en charge, œil et étiologies professionnelles, impact sur le travail et le suivi médical

Responsables : Stéphanie KLEINLOGEL, Arnaud SAUER, Isabelle THAON

La vue est probablement le sens le plus indispensable dans les activités professionnelles. La connaissance sur l'évolution des techniques chirurgicales, les progrès en matière de chirurgie réfractive, de la cataracte, du glaucome... mais aussi sur les conséquences ou effets secondaires potentiels qui auront un impact fort sur le retour au travail ou le maintien dans l'emploi, est donc primordiale. Dans ce contexte, il faut noter également les innovations majeures réalisées

ces dernières années dans le domaine de la compensation du handicap visuel, grâce notamment aux objets connectés et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Si l'on parle souvent, en santé au travail, de la vision en termes d'aptitude et de contraintes réglementaires afin de préserver la sécurité du salarié et des tiers, le travail peut également être source de diverses pathologies ophtalmologiques que le médecin du travail devra connaître et prendre en compte aussi bien dans un but de prévention, de protection de l'œil, qu'en matière de dépistage.

Les séances plénières seront donc l'occasion de refaire le point sur les techniques chirurgicales, les étiologies professionnelles de pathologies oculaires, les effets du travail sur écran (hyper sollicitation de la vision de près, fragilisation de la surface oculaire et exposition à la lumière bleue) et des rayonnements notamment, et sur les technologies de compensation de la déficience visuelle. L'appel à communication portera tant sur des expériences d'aménagements de postes, de mesures de prévention collective et de maintien dans l'emploi que sur les suivis médicaux, de dépistage en santé au travail ou de cas cliniques originaux de pathologies ophtalmologiques d'origine professionnelle.

Thème 8 : Secteurs des transports et de la logistique : évolution du travail et des risques, impact sur la santé et prévention

Responsables : Barbara CHARBOTEL, Virginie GOVAERE, Yves ROQUELAURE

Le secteur du transport notamment celui du transport routier de marchandises (TRM) et de la logistique est un secteur important de l'économie française. Il concerne 1.8 millions de salariés majoritairement jeunes (50% ont moins de 40 ans) et en emploi stable (82% en CDI). Pour 80% d'entre eux, la manutention manuelle ou mécanisée de marchandises constitue une activité quotidienne et la principale source d'une sinistralité élevée pour le secteur. En termes d'accidents du travail, l'indice de fréquence est de 73‰ et le taux de gravité de 3.1. Ce dernier reflète les accidents liés aux risques routiers ainsi qu'à ceux liés aux activités à l'arrêt sur un plateau. Par ailleurs, 97% des maladies professionnelles sont des TMS.

Depuis de nombreuses années, l'environnement concurrentiel, la mondialisation et les évolutions des marchés banalisent des demandes d'augmentation de flexibilité, de réactivité et de productivité. Dans ce contexte, des modifications organisationnelles (travail de nuit, horaires décalés, coaching performance, coaching santé...) et technologiques (Systèmes Informatiques Embarqués, Workflow, Voice Picking, véhicules et chariots autonomes...) se sont multipliées. Les connaissances actuelles sur les effets de ces évolutions montrent à la fois une accentuation des facteurs de risques des RPS qui se cumulent aux sollicitations physiques et un déplacement des risques tout au long de la chaîne des fournisseurs aux clients.

Aujourd'hui, de nouvelles évolutions promettent de prendre en charge la manutention, de la soulager, de prendre en charge une gestion de l'information, de modifier le management, de mettre l'homme au centre du process... Ces évolutions annoncées sont-elles une source de bénéfice pour la prévention des risques professionnels ? Les séances plénières seront l'occasion de faire le point sur les principales évolutions actuelles et à venir du secteur en lien avec les risques professionnels et leurs conséquences en termes d'accidents et de pathologies. Il sera également fait appel largement à des retours d'expérience sur les accompagnements de médecins du travail et d'équipes pluridisciplinaires autour de ces évolutions et des bénéfices et/ou points de vigilance que l'on peut en attendre lors des sessions de communications.

Thème 9 : Libre (pour appel à communications)

Responsables : François-Xavier LESAGE, Catherine NISSE, Nathalie NOURRY, Emmanuelle PENVEN

Le Congrès National de Médecine et Santé au Travail est un moment privilégié pour échanger entre acteurs de santé au travail, pour faire le point et s'enrichir de connaissances nouvelles, pour discuter autour des pratiques.

Ce congrès aborde des thématiques variées permettant ainsi de couvrir un large champ des sujets de santé au travail.

Ce thème libre, proposé par les organisateurs, donne à chacun la possibilité de présenter des travaux originaux non repris dans les thèmes ciblés.

Les propositions devront présenter des évaluations, des pratiques, des démarches innovantes, des travaux illustrant l'implication multidisciplinaire.

Au sein de ce thème libre, des séances de communications portant sur des thèmes spécifiques seront organisées dans la mesure du possible. Ainsi une attention particulière sera portée aux travaux portant sur le risque chimique, son évaluation et sa prévention.

SESSIONS SPÉCIALES

Plusieurs sessions spéciales se tiendront durant le congrès, notamment :

- Session européenne sur l'approche de la prévention des risques CMR dans différents pays européens
- Session spéciale sur les services de santé au travail interentreprises : comment mieux évaluer et valoriser nos actions ?
- Session spéciale « Cœur et Travail »
- Session spéciale sur les services de santé au travail dans les fonctions publiques
- Session CIST/ICOH (Commission Internationale de Santé au Travail) sur les travaux des équipes françaises
- Session commune Société Française de Médecine du Travail (SFMT) et Société Francophone de Tabacologie
- Session commune PAPPEI avec la Société Française d'Allergologie et la Société Française de Pneumologie de Langue Française
- Session spéciale « Intérimaires en santéS »

Conférences invitées :

Les conférences invitées permettent de donner la parole à un expert reconnu sur le plan national ou international dans un domaine d'intérêt particulier pour la santé au travail ou pour faire un état de l'art concernant une thématique d'actualité.

APPEL À COMMUNICATIONS ORALES OU POSTERS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les propositions de communications, à partir des thèmes du congrès, sont à soumettre directement sur internet. Aucune soumission sur papier ou par e-mail ne sera acceptée.

La date limite de soumission est arrêtée au 12 janvier 2020.

Cette date ne pourra être repoussée du fait des délais incompressibles d'impression du numéro spécial des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement. Passé cette date, la page du site ne sera plus accessible et aucun résumé ne pourra plus être déposé.

Les résultats seront disponibles directement sur cette même plateforme à l'aide de vos identifiants utilisés lors de la soumission, fin février 2020 (la date exacte sera confirmée ultérieurement).

Il vous sera alors demandé de confirmer très rapidement votre présentation sous la forme retenue (orale ou poster) ainsi que votre inscription au congrès.

Ne figureront dans le programme définitif que les présentateurs s'étant effectivement acquittés de leur inscription avant le 23 avril 2020.

Contact : scientifique-cnmst@europa-organisation.com

FLASH POSTERS ET POSTERS

Nouveau cette année !

Les meilleures soumissions qui n'auraient pu être intégrées dans des sessions de communications orales faute de place se verront proposer **en plus de l'affichage de leur poster sur l'espace posters** la possibilité de présenter un **Flash posters** dans des sessions spécifiques **en salle de conférences**.

Les auteurs acceptés pour un **Flash posters** disposeront de **3 minutes de présentation suivies de 2 minutes de discussion** avec un support powerpoint de **3-4 diapositives maximum** (diapositive de titre incluse).

Les posters et flash posters seront exposés par thème pendant toute la durée du congrès du mercredi 3 juin 8h30 au vendredi 5 juin 12h30.

Les posters non récupérés seront détruits et, par conséquent, aucun poster ne sera renvoyé.

Le ou les auteurs présentant le(s) poster(s) sont invités à se tenir devant leur poster afin de répondre aux éventuelles questions des participants lors de la séance «Visite des posters» organisée de 15h30 à 16h15 le jour du thème dans lequel il est intégré.

Séance de visite des posters 1

Mercredi 3 juin > Thèmes 1, 2, 7 et 8.

Séance de visite des posters 2

Jeudi 4 juin > Thèmes 3, 4, 5, 6 et 9.

Afin de faciliter la lecture des posters, les dimensions suivantes sont conseillées : 90 cm de large sur 100 à 120 cm de haut.

Le matériel de fixation (Patafix, double face...) sera fourni sur place.



CONFÉRENCIERS SOLLICITÉS

Vous avez été sollicité(e) par un responsable de thème pour intervenir dans une session d'experts. Vous devez soumettre un résumé en suivant les mêmes recommandations de rédaction.

Afin de pouvoir identifier votre soumission et la différencier des soumissions classiques, après avoir choisi le thème correspondant à votre session, nous vous demandons de sélectionner comme préférence de présentation la rubrique intitulée « Résumé lié à une conférence d'expert sollicitée ».

Sachez que vous pourrez également, si vous le souhaitez, préparer un texte complet au plus tard pour le 30 juin 2020 selon les recommandations de rédaction des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement.

TARIFS INSCRIPTIONS

Ouverture des inscriptions en novembre 2019 ! Vous devez vous inscrire sur le site www.medecine-sante-travail.com

Les droits d'inscription 2020 comprennent l'accès à l'ensemble des sessions, les déjeuners du mercredi 3 et jeudi 4 juin, les pauses-café du mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 juin, le cocktail du vendredi 5 juin midi, la visite en entreprises du mardi 2 ou du vendredi 5 juin après-midi, et la visite culturelle du jeudi 4 en soirée ou du vendredi 5 juin après-midi.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement préalable. Pour toute demande particulière, merci de contacter le service inscription à l'adresse suivante : insc-cnmst@europa-organisation.com

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

	Catégories (identification sur le badge)	TARIF jusqu'au 2 mars 2020	TARIF à partir du 3 mars 2020
1	Médecin - Collaborateur médecin - Consultant - Chef d'entreprise - Directeur de service interentreprises - Président de service interentreprises - Responsable RH - Juriste - Autres fonctions cadres de l'entreprise	700 €	760 €
2	Assistant social - Ergonome - Infirmière - IPRP - Ingénieur HSE - Ingénieur sécurité - Psychologue	525 €	585 €
3	Assistant santé travail - Secrétaire médical - Secrétaire administratif - Représentant du personnel	325 €	385 €
4	Interne*	180 €	200 €
5	Retraité (non actif)	300 €	360 €
6	Médecins hors Union Européenne (hors Suisse)	400 €	460 €

INSCRIPTION SOUS CONVENTION DE FORMATION

	Catégories (identification sur le badge)	TARIF jusqu'au 2 mars 2020	TARIF à partir du 3 mars 2020
1	Médecin - Collaborateur médecin - Consultant - Chef d'entreprise - Directeur de service interentreprises - Président de service interentreprises - Responsable RH - Juriste - Autres fonctions cadres de l'entreprise	725 €	785 €
2	Assistant social - Ergonome - Infirmière - IPRP - Ingénieur HSE - Ingénieur sécurité - Psychologue	550 €	610 €
3	Assistant santé travail / Secrétaire médical / Secrétaire administratif / Représentant du personnel	350 €	410 €
4	Interne*	205 €	225 €

* Pour le tarif interne, un justificatif vous sera demandé lors de l'inscription en ligne.

L'association IUSTE (Institut Universitaire Santé - Travail - Environnement), organisme de formation enregistré sous le Numéro d'Activité 42 67 02 118 67, est en cours de référencement Datadock.

INSCRIPTION AUX ATELIERS

Vous avez la possibilité de vous inscrire à 1 ou 2 ateliers lors de votre inscription en ligne.

Le déjeuner est prévu uniquement si vous participez à 2 ateliers.

Toute inscription est définitive, aucun changement ne sera possible.

	Participation à 1 atelier	Participation à 2 ateliers
Mardi 2 juin 2020	130 €	200 €

TARIF INSCRIPTION ACCOMPAGNANT

L'inscription comprend le cocktail de clôture sur l'exposition du congrès et la visite culturelle du jeudi 4 en soirée ou du vendredi 5 juin après-midi.

Tarif : 35 €

ASSURANCE ANNULATION INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Vous avez maintenant l'opportunité de souscrire une assurance annulation qui vous couvre même en cas de grèves ou d'actes de terrorisme.

6 options d'assurance vous sont proposées pour obtenir le remboursement de vos dépenses en cas d'annulation (Exemple : coût assurance de 30€ pour un montant couvert de 650€. Tous les détails sur le site Internet.)

CONDITIONS D'ANNULATION INSCRIPTION SOUS CONVENTION DE FORMATION

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit sur insc-cnmst@europa-organisation.com, pour les inscriptions sous convention de formation uniquement.

Annulation jusqu'au 31 janvier 2020 : remboursement intégral des frais.

Annulation entre le 1^{er} février et 1^{er} avril 2020 : des frais de 60,00 € TTC seront facturés.

Annulation à partir du 2 avril 2020 : aucun remboursement ne sera effectué.

Les changements de noms sont acceptés jusqu'au 18 mai 2020. Après cette date aucun changement ne sera accepté.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LIEU DU CONGRÈS

Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg
Place de Bordeaux - 67000 Strasbourg

ACCUEIL

L'accueil sera ouvert le mardi 2 juin 2020 à 8h30 pour les participants inscrits aux ateliers du matin et de l'après-midi.

Pour les participants aux ateliers de l'après-midi, vous pourrez retirer votre badge à partir de 13h00.

Pour les participants inscrits au congrès, vous pourrez retirer votre badge dès le mardi à partir de 14h00 et le mercredi 3 juin à partir de 8h00.

BADGE

Le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du congrès, ainsi que lors des visites proposées (entreprises, culturelles). En cas de perte, merci de vous adresser à l'accueil du congrès avec votre courrier de confirmation. Tout badge oublié ou perdu sera refaçoné.

RESTAURATION

Les déjeuners seront servis au restaurant du congrès, pour tous les participants inscrits au congrès.

• Le mardi 2 juin pour les participants inscrits à un atelier le matin et un atelier l'après-midi.

• Le mercredi 3 et le jeudi 4 juin, de 12h00 à 13h45, pour tous les participants inscrits au congrès.

Le vendredi 5 juin, un cocktail déjeunatoire sera servi sur l'exposition. Les pauses-café seront servies aux bars se trouvant sur l'exposition.

Pour les sessions symposium organisées entre 12h45 et 13h45 par les partenaires du congrès, une boîte déjeuner sera distribuée à chaque participant à l'entrée de la salle du symposium.

PROGRAMME SOCIAL PENDANT LE CONGRÈS

RÉCEPTION À LA MAIRIE

Cocktail offert par la Mairie le **mardi 2 juin 2020** pour les participants ayant retiré leur badge.

VISITES EN ENTREPRISES

Mardi 2 Juin et/ou vendredi 5 Juin après-midi

Chaque visite s'effectuera par petits groupes. Le nombre de places étant limité pour chacune des visites, les inscriptions se feront sur le principe du «1^{er} arrivé, 1^{er} servi». Vous pouvez si vous le souhaitez vous inscrire à une visite d'entreprise et à une visite culturelle. Veuillez noter que toute inscription aux visites est définitive. Une pièce d'identité pourra vous être demandée à l'entrée des entreprises. La présentation du badge est obligatoire. RDV le jour de la visite à 13h30 devant l'entrée du Palais de la Musique et des Congrès.

Arthur Metz, vins et Crémants d'Alsace

102 Rue du Général de Gaulle, 67520 Marlenheim

Arthur Metz, 1^{er} acteur du vignoble alsacien, vous invite à la découverte des procédés de vinification de nos crus locaux, partie intégrante du patrimoine alsacien !

Accès : bus ligne 230 (depuis la gare routière Place des Halles au centre de Strasbourg)

Autajon Labels

31 Rue du Maréchal Lefebvre, 67100 Strasbourg

Autajon vous propose de découvrir son site de production d'étiquettes décoratives, promotionnelles, fonctionnelles, de sécurité..., dans des ateliers modernisés où la santé-sécurité est au cœur des projets.

Accès : tram ligne E

Blue Paper SAS

4 rue Charles Friedel, 67017 Strasbourg

La visite de l'entreprise Blue Paper SAS vous plongera dans l'univers de la fabrication du papier-carton ondulé, composé ici à 100% de papier récupéré, sur une impressionnante machine de plus de 8 mètres.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

BMW

8 Rue de la Minoterie, 67000 Strasbourg

Basé sur le port de Strasbourg depuis 1981, le centre de distribution de pièces de rechange et d'accessoires de BMW occupe 40.000 m² et est l'un des plus grands d'Europe. C'est là qu'est assurée la logistique des pièces de rechange (90.000 références) pour les marques BMW, Mini et BMW Motorrad sur toute la moitié Est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse.

La visite permettra de découvrir des infrastructures modernes et une organisation innovante permettant une plus grande disponibilité des pièces et leur mise à disposition accélérée.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

Bretzel Burgard

Parc d'activité du Ried, ZI Avenue de l'Europe, 67720 Hœrdt

Bretzel Burgard assure la fabrication de produits de boulangerie et de produits traiteurs distribuée dans de nombreuses boutiques réparties en Alsace, autour d'un produit phare en Alsace : le bretzel.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

Bugatti Automobiles S.A.S.

Château Saint Jean, 67120 Molsheim

Connue de tous, la marque BUGATTI a toujours été définie par l'esprit de son fondateur, Ettore Bugatti qui a écrit les premières pages de l'histoire de cette marque mythique en 1909 à Molsheim. Nous proposons à quelques privilégiés de visiter ses ateliers et découvrir la production de véhicules de légende.

Accès : véhicule personnel

Carambar & Co

12 Route de la Fédération, 67100 Strasbourg

Venez visiter un site de production de marques mythiques comme Carambar, Poulain, Kréma... engagée dans une démarche de développement durable et d'innovation où la qualité de vie au travail est une valeur clé.

Accès : tram ligne E

Il est interdit d'aller dans les zones de production avec des bijoux, des chaussures ouvertes ou à talon, des bermudas.

Chaleur HautePierre ÉS Énergétique

60 Rue Jean Giraudoux, 67200 Strasbourg

Depuis plus de 40 ans, cette centrale thermique fournit plus de 15 000 logements en chaleur, le CHU d'HautePierre, la piscine : venez découvrir les salles de chaufferies, l'utilisation de la vapeur, les salles de contrôle.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

FELS - Esaris Industries

2 Rue Joseph Marie Jacquard, 67400 Illkirch-Graffenstaden

L'entreprise conçoit et fabrique des pièces de contact de tous types - basse, moyenne et haute tension - ainsi qu'une grande diversité de pièces de connexion ou de liaison électrique.

Accès : véhicule personnel

GoDaddy

1 rue du Havre, 67100 Strasbourg

GoDaddy est une entreprise spécialisée dans la gestion de noms de domaine sur Internet et la mise à disposition de services d'hébergement web. Venez découvrir un datacenter high tech ainsi que ses activités de logistique.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

Hager Group

132 Boulevard de l'Europe, 67215 Obernai

Hager Group est un fournisseur en matière de solutions et de services pour les installations électriques dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Les domaines concernés vont de la distribution d'énergie électrique à la gestion intelligente des bâtiments, en passant par le cheminement de câbles et les dispositifs de sécurité.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

Kronenbourg SAS

Boulevard de l'Europe, 67210 Obernai

Kronenbourg est une brasserie de renommée internationale, filiale du groupe Carlsberg, qui fait partie du peloton de tête du classement des entreprises françaises où il fait bon travailler. Elle produit sur son principal site de production à Obernai près de 7 millions d'hectolitres de bière par an. Une bière sur trois consommée en France est brassée dans cette brasserie.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

Safran Landing Systems

1-9 Rue Antoine de Saint-Exupéry, 67120 Molsheim

Safran Molsheim est un centre d'expertise, de réparation, de production de roues, freins mais également d'équipements des systèmes hydrauliques de freinage et d'atterrissage pour l'aviation civile comme militaire.

Accès : possible en train Strasbourg-Molsheim

SIL Fala

8 rue de Saint-Nazaire, 67100 Strasbourg

SIL Fala vous propose de découvrir la production originale de la levure boulangerie, auprès du spécialiste de la fermentation et leader sur le marché français.

Accès : bus (mise en place d'un bus par le congrès)

ENTREPRISE	MARDI	VENDREDI
Arthur Metz, vins et Crémants d'Alsace	✓	✓
Autajon Labels	✓	-
Blue Paper SAS	-	✓
BMW	-	✓
Bretzel Burgard	✓	-
Bugatti Automobiles S.A.S.	-	✓
Carambar & Co	✓	-
Chaleur HautePierre ÉS Énergétique	✓	✓
FELS - Esaris Industries	-	✓
GoDaddy	-	✓
Hager Group	✓	✓
Kronenbourg SAS	✓	✓
Safran Landing Systems	✓	-
SIL Fala	-	✓



SOIRÉE DE GALA

Mercredi 3 Juin 2020

Cette soirée aura lieu au Palais Universitaire, dans la splendide salle Aula. Vous pourrez vous laisser porter par la magie du lieu et du spectacle qui vous sera offert. Vous aurez le privilège de dîner dans l'écrin de cette salle grandiose chargée d'histoire.

Rendez-vous à 20h30 au Palais Universitaire - Aula
9 place de l'Université, 67000 Strasbourg

Attention places limitées

Tarif : 80 €

VISITES CULTURELLES

Chaque visite s'effectuera par petits groupes. Le nombre de places étant limité pour chacune des visites, les inscriptions se feront sur le principe du «1^{er} arrivé, 1^{er} servi». Vous pouvez si vous le souhaitez vous inscrire à une visite d'entreprise et à une visite culturelle. Notez toutefois que toute inscription à l'une de ces visites est définitive.

Attention : présentation du badge obligatoire.

Jeudi 4 Juin 2020 / Soirée

La cathédrale extérieure et la vieille ville à pied

Rendez-vous à 20h30 devant l'Office du Tourisme
17 Place de la Cathédrale / Durée de la visite : 1h30

Promenade guidée en soirée dans les quartiers anciens autour de la cathédrale et dans la Petite France. La visite permet de voir la cathédrale de l'extérieur, comme la Maison Kammerzell, la place Gutenberg, l'église Saint Thomas, les anciennes maisons de tanneurs.

Vendredi 5 Juin 2020 / Après-midi

Visite 1 : La cathédrale extérieure et la vieille ville à pied

Rendez-vous à 14h30 devant la maquette de la cathédrale
Place du Château / Durée de la visite : 1h30

Promenade guidée dans les quartiers anciens autour de la cathédrale et dans la Petite France. La visite permet de voir la cathédrale de l'extérieur, comme la Maison Kammerzell, la place Gutenberg, l'église Saint Thomas, les anciennes maisons de tanneurs.

Visite 2 : Le musée alsacien

Rendez-vous à 14h30 à la caisse du musée alsacien
23-25 Quai Saint-Nicolas / Durée de la visite : 1h30

Présentation des témoins de la vie alsacienne traditionnelle au cours des siècles passés (mobiliers peints, costumes, imagerie religieuse et profane, céramiques, jouets, reconstitution de « stub » ...).

Visite 3 : Le musée d'arts décoratifs

Rendez-vous à 14h30 à la caisse du musée du Palais Rohan
2 Place du Château / Durée de la visite : 1h30

Présentation des somptueuses pièces d'apparat des princes-évêques qui vivaient dans le Palais Rohan au 18^{ème} siècle, des céramiques des Hannong de renommée mondiale et de la très belle orfèvrerie.



Visite 4 : Le musée Tomi Ungerer

Rendez-vous à 14h30 à la caisse du musée Tomi Ungerer

2 Avenue de la Marseillaise / Durée de la visite : 1h30

Visite guidée du musée qui rassemble un fond de 8000 dessins donnés à sa ville natale par Tomi Ungerer, artiste et illustrateur de renommée mondiale, né à Strasbourg en 1931.

Visite 5 : Les bâtiments remarquables du quartier européen

Rendez-vous à 14h30 sur le parvis du Parlement Européen

1 Avenue du Président Robert Schuman / Durée de la visite : 1h30

C'est l'occasion de découvrir les fleurons de l'architecture contemporaine avec le Parlement, le palais des Droits de l'Homme... mais aussi des fleurons de l'époque germanique.

Visite 6 : A la découverte du Strasbourg insolite

Rendez-vous à 14h30 devant la Statue Gutenberg

7-8 Place Gutenberg / Durée de la visite : 1h30

A quoi fait référence l'enseigne de la cathédrale coiffée d'un bonnet phrygien ? Saviez-vous qu'un obus datant du siège de 1870 est toujours fiché dans une façade ? Cette visite très appréciée révèle une multitude de détails cachés ou méconnus avec des anecdotes étonnantes et parfois amusante.

Visite 7 : Le quartier de la Neustadt

Rendez-vous à 14h30 devant le Monument aux morts

Place de la République / Durée de la visite : 1h30

Ensemble remarquablement conservé de bâtiments officiels ou privés, majestueux et imposants pour la plupart, à la gloire de l'Empire et de la germanité, au milieu desquels s'élevèrent ici et là, vers 1900, des constructions Art Nouveau.

Visite 8 : Les petites places du vieux Strasbourg

Rendez-vous à 14h30 à l'Office du Tourisme

17 Place de la Cathédrale / Durée de la visite : 1h30

Découverte de Strasbourg à travers ses petites places du centre historique comme la place du Marché-Gayot, la place Saint-Etienne, la place du Petit Broglie, celles du Temple Neuf et du Marché-Neuf.

Visite 9 : Sur les pas des personnages célèbres

Rendez-vous à 14h30 à l'Office du Tourisme

17 Place de la Cathédrale / Durée de la visite : 1h30

A toutes les époques Strasbourg qui, selon Pierre Mac Orlan, « est une ville qui provoque un certain excès de littérature chez le passant », a attiré nombre d'écrivains. Parmi eux, Montaigne ou Erasme au 16^{ème} siècle, Voltaire, Rousseau et Goethe au 18^{ème}, Stendhal, Hugo, Dumas, Nerval, Balzac au 19^{ème}, Bachelard, Canetti au 20^{ème}. Cette promenade se propose d'évoquer, textes à l'appui, les endroits où ils ont séjourné ou dont ils ont parlé dans leur correspondance ou leurs livres.

Visite 10 : Visite de la Cave Historique des Hospices de Strasbourg

Rendez-vous à 14h30 à la Cave Historique - 1 Place de l'Hôpital (à l'intérieur de l'Hôpital Civil) / Durée de la visite : environ 2h

Les vins de la Cave Historique des Hospices de Strasbourg ont une âme. Ils symbolisent une tradition et un savoir-faire ancestral, la générosité, la diversité et la beauté de l'Alsace.

A déguster et apprécier avec modération.

Visite 11 : Balade en bateau BATORAMA

Rendez-vous à 14h30 à l'embarcadere du Palais Rohan

(à 150 m de la Cathédrale) / Durée de la visite : 1h10

Du centre-ville au Parlement Européen, en passant par le quartier impérial de la Neustadt, découvrez Strasbourg au fil de l'eau, un parcours unique !

Laissez-vous captiver par la beauté des bâtiments et écoutez les histoires qu'ils racontent. Comme l'a dit Le Corbusier, "à Strasbourg, l'œil ne s'ennuie jamais !".

CONCOURS PHOTO

La Société de Médecine du Travail de la Région Auvergne (SM-TRA), dans le cadre du 36^e Congrès National de Médecine et Santé au Travail de Strasbourg, organise un concours photo ouvert à tous les participants du congrès*.

Ces clichés devront mettre en avant le sens et la beauté du travail et du geste professionnel, ou des situations de travail originales ou humoristiques.

Mettre en valeur les différents métiers, les entreprises, les hommes et femmes au travail, le geste, permettra de se focaliser sur ce que chacun aime dans son travail, et sur le plaisir qu'on peut y trouver, malgré le contexte difficile du monde du travail aujourd'hui.

30 photos seront retenues par un comité pluridisciplinaire (médecins, infirmier(e)s, etc.) pour être exposées pendant toute la durée du Congrès.

Elles seront évaluées et primées : par l'ensemble des participants, qui pourra voter sur place, ainsi que par un jury de professionnels.

Les résultats du concours seront annoncés en fin de Congrès avec une remise solennelle des prix.

Seront attribués un Grand Prix de la Photo, décerné par le jury professionnel, et 3 prix, dans chaque catégorie, fonction du vote des congressistes.

2 thèmes

- « L'homme et le collectif au travail ! »
- « L'humour au travail »

Retrouvez le règlement et les modalités sur le site du congrès.

*Participants :

Tout participant au congrès, dûment inscrit. La participation peut se faire individuellement ou en équipe si des services, autonomes ou des antennes d'interentreprise veulent participer sous cette forme.



ACCÈS AU PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRÈS

En voiture

- Autoroute A4, sortie Wacken / Institutions Européennes

À 2 minutes du Centre de congrès

Axe Paris-Lyon A35 / Axe Grand Est A4

Connexions Benelux / Autoroutes allemandes par le Pont de l'Europe à 20 min du PMC

- 250 places de parking gratuites sur site et un parking-relais de 570 places à proximité.

A vélo

- Location en libre-service de Vélhop

Vélos partagés : stations à la gare et en centre-ville. Une piste cyclable vous amène au pied du Palais de la Musique et des Congrès.

En tram

Lignes B et E, arrêt «Wacken» ou «Lycée Kléber»

En bus

Bus n° 2, Jardin des 2 Rives, arrêt «Lycée Kléber»

En avion

- Aéroport international Strasbourg-Entzheim

25 min en voiture

9 min par tram-train toutes les 15 min

Transporteurs officiels

Code Identifiant : 33717AF

Valable pour les transports du 28 Mai 2020 au 10 Juin 2020.

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, sous réserve de voyager en classe Affaires ou Economique.

Bénéficier de -10% sur les tarifs publics sans contrainte et avec une totale flexibilité

Profitez d'une remise supplémentaire de -5% sur tous les tarifs publics soumis à conditions

Sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse), vous disposez également de réductions pouvant aller jusqu'à -47% sur les tarifs publics sans contraintes.



Connectez-vous sur le lien Internet de l'évènement ou sur globalmeetings.airfranceklm.com pour :

- obtenir les tarifs préférentiels consentis
- effectuer votre réservation
- faire émettre votre billet électronique*
- choisir votre siège à bord**
- établir votre carte d'embarquement,

Si vous réservez via le site Air France & KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique.

Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France ou KLM, ou par une agence de voyage, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Pour connaître votre agence Air France la plus proche : <http://www.airfrance.com>.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France permettent d'accumuler des "miles" sur leurs programmes en utilisant des vols Air France.

Renseignements auprès de votre agence Air France.

* disponible que dans certains pays

** soumis à conditions

En train



- TGV Grand Est à 1h50 de Paris, à 3h de Lille et 3h40 de Lyon

50 dessertes par jour, Paris 17 fois par jour

- Gare de Strasbourg à 22 minutes du PMC en tramway (toutes les 7 minutes)

Connexions directes tram, bus, taxi, Vélhop & Auto-partage

RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Afin de vous aider dans votre recherche d'hébergement, Europa Booking & Services (EBS), filiale d'Europa Organisation spécialisée dans la gestion hôtelière de congrès, a réservé un certain nombre de chambres dans différents hôtels à proximité du Palais de la Musique et des Congrès.

Vous avez 2 solutions pour réserver vos chambres :

1. Pour toutes vos réservations individuelles, vous pourrez réserver dès à présent sur notre plateforme en ligne <http://booking.medecine-sante-travail.com/>

2. Pour vos réservations de groupe à partir de 5 personnes, merci de contacter notre équipe :

Europa Booking & Services

Tél. : +33 (0)5 34 45 26 45

ebs@europa-organisation.com

INSCRIPTION

Pour vous aider, vous pouvez contacter Lisa Ley à insc-cnmst@europa-organisation.com

Sur le site en ligne www.medecine-sante-travail.com rubrique inscriptions

ESPACE EXPOSITION

Un espace exposition regroupant plus d'une centaine de stands. Tous les acteurs seront représentés : institutions, établissements de santé, industries, grandes entreprises, fabricants, cabinets de conseil, mutuelles, services, laboratoires, associations...

Devenir partenaire

Frédéric Grandjean

E-mail : fgrandjean@europa-group.com

36^e

Congrès National de Médecine & Santé au Travail

Du 2 au 5 juin 2020
Palais de la Musique et des
Congrès de **Strasbourg**

www.medecine-sante-travail.com

INFORMATIONS



EUROPA ORGANISATION
BY EUROPA GROUP

www.medecine-sante-travail.com
insc-cnmst@europa-organsiation.com

19 allées Jean Jaurès, BP 61508, 31015 Toulouse
Tél. : 05 34 45 26 45